COMMUNIQUÉ DE PRESSE

27/05/2024

INAUGURATION DU PARC-JARDIN DE LA SENTE DES RIVIÈRES

Deux mois après son ouverture au grand public, la Ville de Montivilliers a officiellement inauguré le Parc-Jardin de la Sente des Rivières ce samedi 25 mai 2024, sous un soleil radieux et en présence d'un public nombreux. Ce projet, conçu pour renaturer et valoriser un espace de 25 000 m² situé à proximité du centre-ville, représente un engagement fort en faveur des transitions écologiques et de l'inclusion.

La cérémonie d'inauguration s'est déroulée en présence de Jérôme DUBOST, Maire de Montivilliers, de Gilles QUÉNÉHERVÉ, Sous-Préfet de la Seine-Maritime, d'Augustin BOEUF, Conseiller régional de la Région Normandie, d'Agnès FIRMIN LE BODO, Députée et Conseillère départementale de la Seine-Maritime, de Didier MARIE, Sénateur de la Seine-Maritime, de Thérèse BARIL, Conseillère Communautaire Le Havre Seine Métropole, et du Conseil Municipal des Enfants. Tous étaient réunis pour célébrer un projet élaboré avec et pour les habitants, tout en respectant la nature.

Le Parc-Jardin de la Sente des Rivières, aménagé sur près de 3 hectares le long de la Lézarde, a été conçu comme un espace de détente, de promenade et de loisirs, accessible à tous, y compris aux personnes en situation de handicap. Ce lieu, co-construit avec les Montivillonnes et les Montivillons, comprend des jardins potagers partagés, un parcours santé, des aires de jeux inclusives, et met en valeur la biodiversité locale.

Les principales étapes du projet ont inclus la restauration de zones humides, la plantation de plus de 1 145 arbres et arbustes indigènes, la création de mares et de cheminements respectueux de la faune et de la flore. Le parc vise également à obtenir la marque « Tourisme et Handicaps » grâce à ses aménagements accessibles.

Ce projet a bénéficié du soutien financier de l'Union Européenne, de l'État via le dispositif France Nation Verte, de la Région Normandie et du Département de la Seine-Maritime. Le budget total du projet, incluant études, travaux et acquisition foncière, s'élève à 2 506 544 € HT.

Contact presse :

Edwige CHAPELLE
Responsable du service Communication
Tél. 02 35 30 96 46 – 06 18 66 19 36
edwige.chapelle@ville-montivilliers.fr

Benoît BAUDU
Chargé de Communication
Tél. 06 26 66 81 12
benoit.baudu@ville-montivilliers.fr